



Mercredi 13.12.17 | 50<sup>e</sup> année | N° 38

Journal officiel d'information | Rédaction: Service de la communication et de l'information, Hôtel communal, CH-2001 Neuchâtel | www.neuchatelville.ch | bulletinofficiel@ne.ch | T 032 717 77 09



L'édito

Christine Gaillard

## Fertig, los!

Voilà comment les germanophones donnent le départ aux athlètes quand ceux-ci sont fin prêts. Traduit en langage de transports publics, cela donne Fairtiq – et hop dans le bus! Sans devoir s'escrimer au préalable sur un de ces appareils aux multiples codes et schémas complexes. Ces distributeurs de billets qui nous gratifient toujours d'une once d'incertitude: est-ce que j'ai le bon titre de transport, ai-je payé trop ou pas assez? Fairtiq, c'est l'application smartphone pour celles et ceux qui n'ont pas d'abonnement de transport public. Précisément pour les personnes qui n'ont pas l'habitude de ces fameux appareils décrits plus haut, qui hésitent à prendre le Littorail, qui se demandent comment faire quand ils passent du tram au bus, quand ils font un aller-retour ou un trajet de plus d'une heure. Moi-même, je n'aurais pas toutes les réponses, car mon abonnement général m'évite tous ces questionnements raffinés. Si l'AG est parfait pour les personnes sans voiture, si les pendulaires optent pour un abonnement annuel, Fairtiq est idéal pour tous les autres. Vous l'activez quand vous montez dans un bus et vous signalez en pressant «stop» la fin du trajet, avec ou sans correspondance, plusieurs fois par jour. La nuit, Fairtiq calcule le meilleur tarif pour vos trajets: vous ne paierez jamais trop et vous ne serez jamais accusé de vouloir resquiller. Par ailleurs, je peux rassurer les usagers qui n'ont testé les transports publics qu'une seule fois: les véhicules ne sont pas toujours aussi bondés que lors du feu d'artifice de la Fête des vendanges!

Directrice de la Mobilité



L'artiste neuchâteloise et le directeur de la culture Thomas Facchinetti. • Photo: Stefano Iori

# Les mondes de Valérie Favre

Dans une exposition à voir jusqu'à la mi-août, le Musée d'art et d'histoire fait honneur à Valérie Favre, une artiste de renommée internationale qui a grandi à Neuchâtel. Et c'est accompagnée de ses créatures imaginaires, bouffons, fantômes, autoportraits et citations, mais aussi de ses carnets d'études et de notes, largement inédits, que cette Berlinoise d'adoption revient dans la ville de sa jeunesse.

«Ce n'est pas tous les jours qu'il est donné de rentrer chez soi en ayant un aussi grand hôtel particulier à disposition», relevait jeudi dernier devant la presse Valérie Favre. C'est ainsi que

l'artiste s'est grandement investie dans cette exposition – la première monographie que lui consacre une institution romande – allant même jusqu'à montrer les «zones d'ombres» de son travail en exposant pour la première fois ses carnets d'études et de notes. Dans chaque salle, «Valérie Favre a construit une histoire» autour de son œuvre, faisant preuve d'une «grande générosité», a salué la commissaire de l'exposition Antonia Nessi, co-directrice du MAHN.

### D'un monde à l'autre

A travers des pièces phares, mais également des inédits, l'exposition permet d'embrasser toutes les facettes de l'œuvre de Valérie Favre, de 1990 à nos jours. Au

fil des différentes salles, conçues telles des «chambres», le visiteur passe ainsi de compositions monumentales évoquant le théâtre, le carnaval et les danses macabres, aux animaux de prédilection de l'artiste: chevaux et cafards. Mais aussi de portraits et autoportraits peints à la manière de De Chirico ou Odilon à des toiles en noir et blanc évoquant des «morceaux d'univers». Une chambre est par ailleurs consacrée à la retranscription manuscrite intégrale sur feuillets du récit de Maurice Blanchot, «Thomas l'obscur». (ab)

**A voir jusqu'au 12 août, l'exposition s'accompagne de nombreux événements annexes, à découvrir sur le site [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch).**



3

Préoccupé par le déséquilibre des finances communales, le Conseil général a amendé lundi le budget 2018.



5

Sous une même baguette, deux chœurs uniront leur voix pour un requiem a capella dimanche au Temple du Bas.



16

Coup de projecteur sur les lignes de guidage pour les aveugles et malvoyants installées en ville.

# Nocturnes Noël 2017

En Ville de Neuchâtel

**En décembre**

**Vendredi 15** jusqu'à 20h.

**Dimanche 17** de 10h. à 17h.

**Samedi 23** jusqu'à 20h.

**Tous les jeudis** jusqu'à 20h.



Tous les détails des animations de fin d'année sur [www.neuchatelcentre.ch](http://www.neuchatelcentre.ch) ou dans vos commerces habituels



## Une appli pour les billets Onde Verte

TransN fait désormais partie des communautés de transports publics ayant rejoint l'application Fairtiq. Cette application pour téléphones mobiles effectue automatiquement le calcul et la facturation des trajets dans les zones Onde Verte.

«Fini le casse-tête des zones et le choix du bon billet au distributeur», se réjouit TransN dans un communiqué de presse. Les transports publics neuchâtelois permettent en effet d'utiliser une application fûtée baptisée Fairtiq, déjà largement présente en Suisse alémanique, mais fort peu en Romandie.

Cette application est d'utilisation très simple: une fois téléchargée, il suffit d'y inscrire un moyen de paiement, de signaler le type d'abonnement que l'on possède peut-être déjà (histoire d'éviter d'être taxé à double), et c'est parti. A chaque déplacement, il suffit de cliquer «Start» en embarquant et «stop» en descendant, et l'appli calcule et débite le montant nécessaire.

Grâce à la géolocalisation, Fairtiq reconnaît le trajet parcouru. Et en cas d'oubli d'annonce de la fin du voyage, l'appli envoie un rappel. Un contrôle? Sélectionnez «Voir mon billet» et montrez l'écran au contrôleur. Seules restrictions: il faut soit posséder une carte de crédit soit, pour recevoir une facture, être client Swisscom, pour pouvoir utiliser l'application. Et, évidemment, veiller à ce que la batterie de son téléphone garde la forme!

Pour les personnes moins séduites par les applications mobiles, la vente au guichet et aux distributeurs subsiste, précise TransN. Qui espère néanmoins que cette solution permettra de faciliter l'accès aux transports publics, surtout pour les voyageurs n'ayant pas d'abonnement et n'ayant pas l'habitude du système de zone et sa tarification.



Prendre un billet? Plus besoin d'aller au guichet!



Le Conseil général a retoqué lundi le budget présenté par le Conseil communal



Sous toit, le budget 2018 de la Ville prévoit un déficit de 5 millions de francs, pour quelque 278 millions de charges. • Photo: Stefano Iori

# Une volonté partagée de retrouver l'équilibre

**« Nous avons fixé le cap, vous avez fixé le rythme pour y parvenir »: par la voix de son directeur des finances Fabio Bongiovanni, le Conseil communal a pris acte de la volonté exprimée par le Conseil général lors de l'adoption du budget d'intensifier les efforts pour réduire le déficit structurel de la Ville et retrouver l'équilibre.**

Concrètement, le Conseil général a retoqué lundi soir le budget 2018 de la Ville, en limitant les prélèvements à la réserve conjoncturelle de 8,5 à 3,7 millions de francs tout en contraignant le Conseil communal à trouver deux millions d'économies supplémentaires. De 3,2 millions de francs, le budget prévoit désormais un déficit de 5 millions – jugé plus conforme à la réalité des finances communales – pour des charges réduites à 278 millions. C'était l'amendement proposé par la commission financière. Le plénum s'y est rallié à l'unanimité, votant dans la foulée le budget par 36 voix et une abstention.

### Un «oreiller de paresse»

A gauche comme à droite, tous les groupes ont salué la volonté du Conseil communal de maintenir des investissements élevés au budget, malgré un contexte difficile. Préoccupé par la détérioration des finances

communales, le PLR attendait toutefois de «sérieux efforts» pour réduire les charges de fonctionnement de la Ville. Or, le Conseil communal s'est contenté «de mesurette et d'effets de manche», a déploré Alexandre Brodard. Et de rappeler que la réserve conjoncturelle n'était pas «un oreiller de paresse», mais devait servir uniquement «en cas de coup dur».

«Le PS n'est pas adepte des mesures d'austérité, mais une collectivité publique se doit d'agir lorsqu'elle se retrouve confrontée à un déficit structurel», a abondé Jonathan Gretilat, en regrettant que le Conseil communal n'ait pas pris en compte «les avertissements émis en ce sens depuis deux ans par le Conseil général». Mais d'inviter à ne pas «céder à un catastrophisme malvenu»: «en cette période difficile pour les collectivités publiques neuchâteloises», la Ville «se porte encore bien» et a le mérite «de continuer à assumer pleinement son rôle de capitale cantonale».

### Pas touche aux plus démunis

De son côté, le groupe Vert'libéraux-PDC a invité le Conseil communal à réduire les charges de personnel d'un million de francs. «En l'espace de quelques années, le nombre d'équivalents plein temps a augmenté de plus de cent unités», a rappelé Sylvie Hofer-Carbonnier, estimant qu'il

existait «une marge de manœuvre suffisante pour réduire la voilure». Soucieux également de rééquilibrer le budget, le groupe PopVertsSol demande au contraire de réfléchir à «développer l'assiette fiscale», a expliqué Charlotte Opal.

A l'heure de voter les différents arrêtés liés au budget, le Conseil général a refusé de supprimer la subvention accordée aux adultes pour l'achat d'un abonnement mensuel Onde Verte, comme le proposait le Conseil communal, qui en escomptait 200'000 francs d'économie. Il s'est également insurgé contre la velléité de l'exécutif de réduire l'allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste, refusant d'épargner 30'000 francs sur le dos des plus démunis. «On frôle l'indécence», a relevé Alexandre Brodard.

Déplorant «quelques propos amers», le directeur des Finances Fabio Bongiovanni a défendu l'action de l'exécutif. «Des efforts ont été consentis et des priorités fixées, mais force est de constater que ce n'est pas suffisant aux yeux du Conseil général. Nous avons fixé le cap de l'équilibre, vous avez fixé le rythme pour y parvenir. Le Conseil communal prend acte qu'il devra poursuivre et intensifier le travail d'optimisation engagé», a-t-il déclaré, confiant de «parvenir à bon port». (ab)

Lire aussi en pages 9, 10 et 11



Spectacle de danse et de musique flamenco le 22 décembre au Théâtre Tumulte

# Entrez dans la danse pour Noël!

Alors que la majorité des spectacles et des concerts tournent autour du thème de Noël en cette fin d'année, l'association Alogamia a choisi d'étonner son monde en proposant une représentation de Flamenco le 22 décembre à Neuchâtel. Musique, danse et chant s'entremêleront sur scène durant une heure et demie.

L'association Alogamia a été créée en 2008 à Bevaix et elle a pour but de promouvoir la musique espagnole et le flamenco dans la région neuchâteloise à travers différents spectacles. Deux danseuses et un guitariste-percussionniste forment le noyau du groupe auquel vient s'ajouter divers talents au gré des rencontres et des spectacles. «Nous sommes très créatifs et très ouverts donc nous essayons de proposer un maximum de choses différentes à notre public», soutient Michel Molinari. Ce musicien, spécialisé dans la guitare et le cajón, est né à Neuchâtel comme sa sœur Sonia qui est l'une des deux danseuses du trio de base. «Nous donnons tous les deux des cours de danse ou de musique



Alogamia propose une création pleine de rythme autour du flamenco. • Photo: Guillaume Schatz

dans des écoles de la région car nos spectacles ne nous permettent pas d'en vivre complètement. C'est la même chose pour notre deuxième danseuse Evelyn Calero Villena qui travaille pour la Fondation «Ton sur Ton» à La Chaux-de-Fonds.»

## Un spectacle riche artistiquement

Depuis qu'ils ont mis sur pied leur association, la petite troupe fait

honneur à la réputation «caliente» qui colle à la peau de la culture espagnole: «Cuadro Flamenco» est déjà la sixième création imaginée par Alogamia. Le chanteur-guitariste d'origine andalouse Juan-Antonio Reyes a rejoint le trio habituel pour l'occasion. «Il va nous permettre d'enrichir encore un peu plus notre répertoire et cela va déboucher sur une représentation dynamique et

malléable au fil de la soirée. Solo de guitare, association danse/cajón ou quartet de flamenco, nous allons offrir plusieurs spectacles dans le spectacle», promet Michel Molinari.

## Une création qui vient de naître

Ces passionnés vont s'ingénier à créer des synergies entre leur art respectif sur la scène du Théâtre Tumulte où ils présenteront pour la deuxième fois leur nouvelle création. «Nous l'avons inaugurée le mois passé à Saint-Imier et nous sommes encore à la recherche de salles où nous produire en 2018. C'est à chaque fois un plaisir de présenter le flamenco car c'est un excellent moyen de partager des émotions, qu'elles

soient joyeuses, festives ou mélancoliques.» En plus d'apporter une petite touche ibérique à cette période hivernale et glaciale. (kv)

**Spectacle de danse et de musique «Cuadro Flamenco»: le 22 décembre à 20h au Théâtre Tumulte de Neuchâtel. Réservations par téléphone au 032 725 76 00.**



## Agenda culturel

### Galleries et musées

**Musée d'art et d'histoire MAHN** (Espl. L.-Robert 1), ouverture ma à di, de 11h à 18h, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Exposition «Valérie Favre», du 10.12 au 12.08.2018?; *Objet du mois* «Une estampe à l'ère numérique», présentation par Lucie Girardin-Cestone, ma 19.12, à 12h15.

**Galleries de l'histoire**, Antenne du MAHN, (Av. DuPeyrou 7), tél. 032 717 79 20, [www.mahn.ch](http://www.mahn.ch). Ouvert me et di, de 14h à 16h ou sur rdv (sauf les jours fériés).

**Muséum d'histoire naturelle MHN** (rue des Terreaux 14), ouverture ma à di, de 10h à 18h. [www.museum-neuchatel.ch](http://www.museum-neuchatel.ch). Exposition «Manger, la mécanique du ventre», jusqu'au 04.02.2018?; *Conférence* «Elaboration d'une carte géologique?: La feuille

«Travers» au 1/25.000», par François Pasquier, me 13.12, à 20h, auditoire.

**Musée d'ethnographie MEN** (rue St-Nicolas 2-4), ouverture ma à di, de 10h à 17h, [www.men.ch](http://www.men.ch). Exposition «L'impermanence des choses».

**Jardin botanique de Neuchâtel** (Peruis-du-Sault 58), ouverture 7j./7, de 10h à 18h. [www.jbneuchatel.ch](http://www.jbneuchatel.ch). *Les dimanches «Café-tartines»* au Jardin, durant toute l'année 2017. Dans la villa, *expositions* «Ballet nocturne», photographies d'Yves Bilat, jusqu'au 17.12?; «Natures en soies» de Danielle Steiner, jusqu'au 18.03.2018, ouverture tous les jours, de 12h à 16h.

### Atelier des musées

Informations et inscriptions sur [www.atelier-des-musees.ch](http://www.atelier-des-musees.ch) ou 032 717 79 18. MAHN

• «Sortons nos pinceaux?!», atelier

7 à 11 ans, me 10.01, de 14h30 à 16h30, atelier 4 à 6 ans, me 24.01, de 14h30 à 16h.

• «Stage de gravure de Noël», dès 16 ans, du 27.12 au 29.12, de 10h à 16h.

MEN

• «La momie en bonne compagnie», atelier 7 à 10 ans, me 17.01, de 14h à 16h.

• «Des plumes et des hommes», atelier 4 à 6 ans, me 31.01, de 14h à 15h30.

MHN

• «Chouette une pelote?!», atelier 7 à 10 ans, me 17.01, de 13h30 à 15h.

• «Fossiles», atelier 4 à 6 ans, me 24.01, de 13h30 à 15h.

Jardin botanique

• «A la découverte des épices», atelier 4 à 6 ans, me 17.01, de 14h à 15h30, atelier 7 à 10 ans me 24.01 de 14h à 15h30.

### Divers

**Bar King** (Seyon 38), Organic Flowers, je 14.12 à 21h; The Crags & The Bumblebees, ve 15.12 à 22h?; Swamp Train, sa 16.12 à 22h, Jam «jazz-groove» Night!, me 20.12, dès 20h45.

**Café du Cerf** (Anc.-Hôtel-de-Ville 4), ?Uptown Lights, ve 15.12, dès 22h, [www.cafeducerf.ch](http://www.cafeducerf.ch).

**Fabrik5** (Erhard Borel 13), Afterwork Suchard «Morceaux d'histoire», je 14.12, dès 18h. [www.afterwork-suchard.ch](http://www.afterwork-suchard.ch).

**Lundi des mots**, «Carte blanche à Anne Bisang», lecture suivie d'un apéro de Noël, lu 18.12, à 18h30, Espace Nicolas Schilling, Fbg Hôpital 11, [www.leslundisdesmots.ch](http://www.leslundisdesmots.ch).

**Théâtre du Concert** (Hôtel-de-Ville 4), sa 16.12 et di 17.12, Contes de Noël «D'où vient la magie du Père Noël?», à 14h; «Un chant de Noël», à 17h, par l'atelier de théâtre L'étoffe des rêves, [www.etoiffe-des-reves.ch](http://www.etoiffe-des-reves.ch).

 L'actualité culturelle

### Concert de Noël

Quand la musique classique rencontre l'univers de Walt Disney: c'est le concert de Noël proposé ce week-end par l'ensemble instrumental Histoires de musique – en quintette à cordes avec piano pour l'occasion – les jeunes musiciens de l'ensemble à cordes La Stravaganza et les enfants du «P'tit chœur au grand cœur» du Conservatoire de Neuchâtel. Au programme: des chansons tirées de célèbres films de Walt Disney – Peter Pan, Mary Poppins, Blanche Neige ou le Roi Lion – mais aussi des chants de Noël et des classiques de circonstance, tel le célèbre Laudate dominum des *Vêpres Solennelles* de Mozart par la soprano Monique Galuppi ou *L'hiver* de Vivaldi avec le violoniste soliste Alexandre Dubach.

**Vendredi 15 décembre à 20 heures au Temple du Bas. Entrée libre, collective.**

### Humour



Après «Le Syndrome de Cendrillon», Nathalie Devantay revient au Pommier avec son nouveau spectacle. Des joies du fitness au parcours du combattant dans un magasin de meubles suédois, de la soirée des parents d'élèves à l'anniversaire-surprise, l'humoriste lausannoise y «dévoile tout, ou presque».

**Judi 14 décembre à 20h et vendredi 15 décembre à 20h30. Réservations: www.ccn-pommier.ch ou 032 725 05 05.**

### Silent disco aux Halles

Après une absence remarquée l'an dernier, la Silent Party de Noël fait son grand retour dans le cortège d'animations proposées jusqu'aux Fêtes par la Ville de Neuchâtel! Orchestré cette année par l'association Coton Music, l'évènement se tiendra ce samedi dès 18 heures sur la place des Halles, qui sera clôturée pour faciliter la remise des casques et éviter leur dispersion dans les rues du centre-ville. Au programme: trois canaux, avec des DJ's, des invités surprises, mais aussi des chants de Noël, pour danser tout son saoul la tête sous les étoiles. Les trois premières heures, un canal sera réservé au plus jeunes et à leur famille. Une petite restauration et des boissons chaudes seront proposées sur place. Avis aux amateurs, l'entrée est gratuite mais l'évènement prisé. Il est conseillé de venir tôt.

**Samedi 16 décembre dès 18h sur la place des Halles. Entrée libre.**

### Ciné-concert

Le collectif artistique Le Lokart ouvre ses portes ce week-end à Jonathan Salvi pour un ciné-concert, qui verra le jeune percussionniste et jazzman neuchâtelois réinterpréter en live la bande-son d'un film surprise.



**Samedi 16 décembre à 20 heures au Lokart, rue de la Treille 4. Au champagne.**

 Concert de Noël de l'Ensemble vocal de Neuchâtel dimanche au Temple du Bas

# Requiem pour double chœur

En ce troisième week-end de l'Avent, l'Ensemble vocal de Neuchâtel (EVN) donnera voix à un requiem de notre temps, une création pour double chœur a capella de Turgay Atamer qui puise son inspiration dans le chant grégorien. Le célèbre «Oratorio de Noël» de Camille Saint-Saëns complète le programme.

Pour ce concert, l'Ensemble vocal neuchâtelois sera accompagné par La Psallete, un chœur genevois dirigé lui aussi par Steve Dunn. Les deux chorales avaient déjà chanté ensemble le *Requiem* de Karl Jenkins en 2013 à Festi'neuch et plus récemment, le *Te Deum* d'Anton Bruckner, mais c'est la première fois qu'elles uniront leur voix pour interpréter une création composée à leur intention. Elle est l'œuvre de Turgay Atamer, un compositeur genevois d'origine turque.

#### Un compositeur à découvrir

«Ecrire un requiem pour double chœur résonnait en moi comme la tâche la plus noble qui soit. C'était un rêve que j'avais dans mon cœur depuis longtemps», décrit le compositeur, qui a mûri durant près de deux ans cette œuvre de grande haleine. Constituée de huit parties, son *Requiem* rend hommage aux maîtres



Sous la baguette de Steve Dunn, l'Ensemble vocal de Neuchâtel et la Psallete uniront leur voix pour un requiem a capella. • Photo: Nicolas Levét

franco-flamands du XV<sup>e</sup> siècle et emprunte parfois au chant grégorien, faisant dialoguer les deux chœurs. «Certaines parties sont nées d'une inspiration musicale pure et les textes s'y sont joints. Pour d'autres, je me suis plongé dans les textes, laissant prendre en moi ce que j'appelle une brume musicale, qui s'est petit à petit matérialisée en musique», explique Turgay Atamer.

#### Oratorio de Noël

Après cette création a capella, les

deux chœurs interpréteront le célèbre *Oratorio de Noël* de Camille Saint-Saëns, accompagnés de l'Orchestre de Chambre de Genève. Les solistes en seront Laurence Guillot, soprano, Myriam Bouhzada, mezzo-soprano, Hélène Cajka McClelland, alto, Frédéric Gindraux, ténor et Benoît Capt, baryton. (ab)

**Dimanche 17 décembre à 17h au Temple du Bas. Réservations via la billetterie du Théâtre du Passage au 032 717 79 07.**



Chronique culturelle

### RTS et culture

Que le peuple et les cantons acceptent le 4 mars prochain l'initiative pour la suppression des redevances radio et télévision – dite No Billag – et ce sera la fin programmée de la RTS et sans doute aussi de RTN et de Canal Alpha. Soit. Mais, outre que ces médias sont les garants d'une information de qualité nécessaire au bon fonctionnement de la démocratie, ce sera aussi un coup mortel porté à la culture! Et cela il faut en être conscient. La RTS porte à bout de bras la musique et le cinéma suisses. Partenaires de nombreuses manifestations culturelles, Radio et Télévision versent des droits d'auteur importants. La RTS enregistre et diffuse pas moins de 500 concerts de rock, de jazz ou de classique par an dont certains de l'ESN et des Jardins musicaux. Dans le domaine du cinéma, un franc sur trois nécessaires au tournage d'un film provient de la redevance. Tout cela pour un «balle» par jour et par ménage! Supprimer la taxe radio-tv, c'est se priver de la Schubertiade, de «Ma vie de courgette» et des retransmissions de concerts du Paléo ou du Monteux Jazz. Est-ce bien cela que nous voulons?

Patrice Neuschwander

swiss made  **GINDRAUX**  
*Fenêtrier*<sup>®</sup>

 Tradition & Qualité

 **www.gindraux.ch**

  
**CLIMAX ENERGIES SA**  
CHAUFFAGE CLIMATISATION ENTRETIEN

- Installations de chauffage à bois, pompe à chaleur, gaz et mazout
- Entretien de brûleurs mazout et gaz
- Dépannages chauffages, optimisation et réglages
- Installation solaires thermiques et entretien
- Rinçages installations radiateurs et chauffage sol

Climax Energies SA Verger 11 2014 Bôle Tél. 032/723 08 08 info@climax.ch www.climax.ch

2018  
19-21 janvier

**TISSOT Neuchâtel Trophy**  
et Championnat Suisse

Patinage synchronisé



Patinoires du Littoral/Neuchâtel



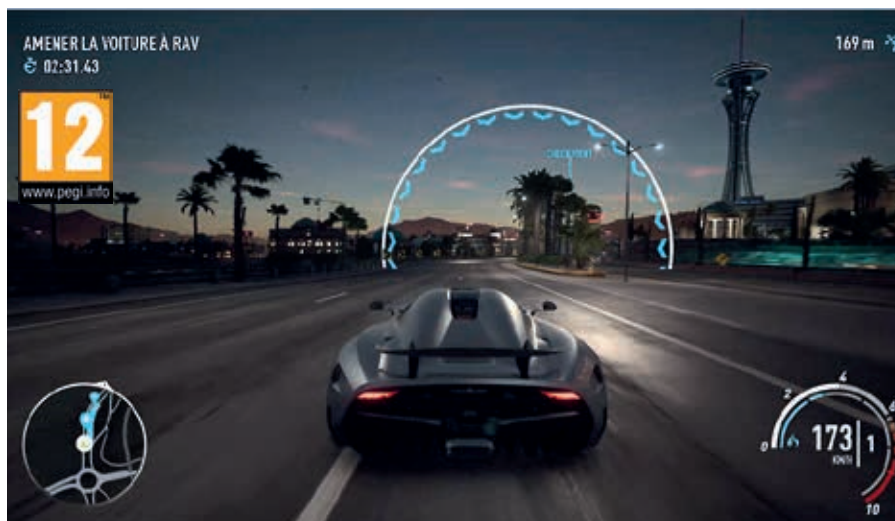
# Viva Las Vegas en mode vengeance



Lionel Imhoff Niels Weber

Après s'être sobrement intitulé *Need for Speed* en 2015, cette année, pour sa vingt-troisième sortie, le jeu se pare à nouveau d'un sous-titre qui claque: «Payback». Il va donc être question de vengeance. Est-ce que ce serait une manière de prendre une revanche sur les casseroles que traîne la saga et ainsi amorcer un retour aux sources ?

Des personnages un tout petit peu moins clichés que d'habitude, mais une mise en scène qui sent Hollywood, on vise le grand spectacle. Ici la conduite est très permissive, donc si vous cherchez de la simulation et des réglages aux petits oignons, on vous recommande plutôt de regarder du côté de *Forza Motorsport 7* et *Project Cars 2*. Ici, ça explose, ça dérape, ça enclenche la nitro à la sortie des virages et ça balance des «punch lines» écrites par un ado gloussant.



Need for Speed Payback (PC, XBO, PS4). Ambiance néon, agrémentée d'une bande-son regroupant des artistes comme Action Bronson ou Barns Courtney.

## Des décors superbes

Dans une région rappelant Las Vegas, entourée de déserts, mais aussi de montagnes et de forêt, on trouve des possibilités de jeu multiples et variées. Les décors sont superbes et le cycle jour/nuit permet de magnifiques séances photos. Chaque environnement a son type de courses, tout-terrain dans les plaines, vitesse en pleine nature, échapper aux forces de police en pleine ville, etc.

On ne peine pas longtemps à maîtriser les techniques, comme

savoir quand lancer son dérapage pour ne pas faire de tête-à-queue. Dans chaque région il faut défier les «crews», jusqu'à pouvoir affronter le/la chef-fe et acquérir son respect et son soutien contre le Clan. Les courses permettent de gagner de l'argent, à dépenser en voitures ou en pièces détachées (attention aux microtransactions, spécialement en ligne).

En revanche, les mécaniques du jeu rendent les compétences du pilote plutôt secondaires. Entendez là que

si vous n'arrivez pas à remporter une course, passez au garage, cliquez tout votre argent et à vous la première place du podium, sans grand effort. Les parties en ligne, à 8 joueurs, se composent d'une série d'épreuves assez minimalistes et plutôt répétitives.

## Plaisir coupable

Après la première heure de jeu s'installe malheureusement l'impression constante de jouer à un sous-produit

de la série *Forza Horizon*. *Need for Speed Payback* est aux jeux de course ce qu'un *Call of Duty* est aux FPS: un plaisir coupable auxquels il fait bon céder de temps en temps. Comme prendre un donut pour le goûter: on sait qu'on ferait mieux de manger une carotte, mais juste pour cette fois ça va.

L.I/N.W.

Retrouvez nos impressions sur d'autres jeux sur [www.semperludo.com](http://www.semperludo.com).

## Une semaine, un sport



Plus de 70 membres dont un tiers de jeunes représentent Audax-Friul. • Photo: Stefano Iori

## Ecume de la vague ouvrière italienne

Notre chronique «Une semaine, un sport» vous présente cette semaine l'ASI Audax-Friul. Né en 1930 avant de disparaître durant la 2<sup>e</sup> Guerre Mondiale, ce club de foot est réapparu en 1951 à Neuchâtel. D'abord constitué d'immigrés italiens, principalement issus de la région de Frioul, l'ASI s'est peu à peu ouvert à d'autres nationalités. Quatre équipes font désormais partie du club avec notamment un groupe de juniors A âgés de 16 à 19 ans. Actuellement en pause hivernale, les joueurs reprendront les entraînements en janvier sur le terrain de Pierre-à-Bot et leurs championnats respectifs en mars. Plus d'infos? Une adresse e-mail: [marco.torelli@axa.ch](mailto:marco.torelli@axa.ch) Vous souhaitez que votre club sportif soit présenté dans cette chronique? Facile: un courriel à [communication.ville@ne.ch](mailto:communication.ville@ne.ch)

# Campagne électorale à la japonaise

Etudiante en relations internationales, la Neuchâteloise Marie Desales est depuis cet été à Shinshiro, le « Neuchâtel » japonais. Elle contribue notamment à la préparation du futur sommet de l'Alliance des Neuchâtel du monde, qui aura lieu en 2018. Du Japon, elle partage ses expériences avec les lectrices et les lecteurs de « Vivre la Ville ». A noter que quatre membres du Parlement des jeunes de Neuchâtel ont également fait le voyage, à l'invitation de Shinshiro, du 8 au 13 décembre, pour travailler eux aussi à l'organisation de ce sommet d'octobre 2018. Sur place, ils ont notamment été reçus par Marie.

A la fin du mois d'octobre ont eu lieu les élections du Parlement et du maire de Shinshiro. Durant tout le mois, tous les candidats ont fait campagne avec leur équipe de volontaires. Cette année, il y avait trois candidats pour la charge de maire, et 23 candidats pour le parlement. Chaque candidat choisissait une couleur pour son équipe.



Pour faire campagne, les volontaires vont se poster au bord de la route, près de leur QG, et ils saluent tous les passants, les automobilistes et les cyclistes qui passent par une courbette de politesse et un signe de la main. Ils choisissent aussi des emplacements stratégiques, devant le supermarché par exemple.



Le maire Ryoji Hozumi fait du porte à porte, il se promène dans la ville, en saluant bien sûr chaque personne qu'il croise. Au même moment, le travail des groupes de volontaires ne se limite pas à saluer les passants, ils vont aussi conduire des voitures parlantes dans toute la ville du matin au soir, haut-parleur à fond. Difficile d'avoir une conversation téléphonique quand ils sont dans la rue, c'est du vécu !



Le dimanche 29 octobre, c'est le jour du dépouillement. Une salle de sport est réquisitionnée pour l'occasion, ainsi que de nombreux fonctionnaires de différents départements. Tous réunis, ils sont prêts à dépouiller, mais ils attendent 21h30 précises pour commencer.



Tous les bulletins sont dans des urnes fermées à clés, déposées sur des grandes tables. Les bulletins sont ensuite renversés sur les tables, puis mélangés pour que les votes ne puissent pas être liés à une région. Les dépouillements de l'élection du maire et du Parlement se font en parallèle. Les bulletins sont triés dans de petites boîtes colorées, puis séparés en paquet de 100. Ces petits paquets sont ensuite insérés dans une machine qui en contrôle le nombre exact, puis les relie par paquet de 500 votes. Au final, le maire Ryoji Hozumi a été réélu pour son 3<sup>e</sup> mandat consécutif.

Le premier président du Parlement des jeunes de Shinshiro, qui avait été mis en place suivant l'exemple du Parlement des jeunes neuchâtelois, a été élu au parlement. C'est désormais le plus jeune parlementaire. Toutes ces étapes sont contrôlées par un comité, qui patrouille dans la salle, et par le public, qui peut assister au dépouillement depuis un balcon en-dessus de la salle. Le public est muni de jumelles et essaie de deviner, en comptant le nombre de paquets, qui va l'emporter.

*Marie Desales*

Pour plus d'image et des vidéos, vous pouvez vous rendre sur mon blog : [mariesaninjan.com](http://mariesaninjan.com).





L'Etat réclame finalement un point d'impôts aux communes. Un effort qui coûte 2 millions à la Ville de Neuchâtel

# Assainir les finances, oui, mais pas sur le dos des communes !

Pour contenir le déficit de son budget 2018, le Conseil d'Etat neuchâtelois souhaitait prélever l'équivalent de 2 points d'impôts aux finances des communes neuchâteloises - et même 4 points l'année suivante. Sous la menace d'un référendum de l'ensemble des communes, le Grand Conseil a finalement décidé de ne ponctionner qu'un seul point d'impôt. Un point qui représente malgré tout, pour la Ville de Neuchâtel, deux millions de francs de recettes en moins, ce qui péjore un budget 2018 déjà déficitaire (lire aussi en page 3). Président du Conseil communal et directeur des finances de la Ville, mais aussi député au Grand Conseil, Fabio Bongiovanni revient sur les relations entre Ville et canton dans un contexte financier de plus en plus tendu.

**Le canton voulait « confisquer » deux, puis 4 points d'impôts aux communes ces deux prochaines années. Ce sera finalement un point. Pour le directeur des finances de la Ville, c'est un soulagement? Une déception?**

Les deux à la fois. C'est un soulagement parce que le Grand Conseil s'est montré sensible aux arguments des communes, exprimés par l'Association des communes neuchâteloises (ACN) en conférence de presse, mais une déception aussi, puisque ces arguments n'ont pas été assez entendus.

**Un référendum des communes est-il toujours possible?**

Il est toujours envisageable, dès lors que nous avons souhaité, avec 38 autres députés du Grand Conseil, que ce décret soit soumis au référendum facultatif. En tous les cas, il appartiendra aux organes de l'ACN et aux communes de se prononcer. Mais si ce référendum est lancé, les 4500 signatures nécessaires seront récoltées sans difficulté aucune.

**Le Grand Conseil poursuit l'examen du budget de l'Etat le 19 décembre. Les villes doivent-elles s'inquiéter d'autres décisions qui pourraient péjorer encore leur situation?**

Certains amendements pourraient avoir une influence sur les finances communales s'ils sont accep-



Selon Fabio Bongiovanni, un référendum des communes reste possible. • Photo: Stefano Iori

tés. Mais il n'y a pas que le budget: les différentes réformes à venir auront des impacts importants sur nos finances, tant positifs que négatifs. Sans oublier qu'un certain nombre de réformes, de la compétence du Conseil d'Etat uniquement, peuvent avoir des conséquences sur les communes, comme c'est le cas par exemple des subventions revues à la baisse pour la Bibliothèque publique et universitaire (BPUN).

**Il y a deux ans, vous mettiez déjà en garde contre la volonté de l'Etat de reporter des millions de francs de charges sur les communes, réclamant une réflexion entre canton et communes pour aboutir à davantage d'efficacité. Cette réflexion n'a pas eu lieu?**

Si, cette réflexion a eu lieu, à travers la CDC Finances (réd: la Conférence des directeurs communaux des finances de l'ACN). Les communes ont proposé à cette occasion de nombreuses mesures. L'objectif était de donner aux communes une plus grande marge de manœuvre pour qu'elles puissent trouver des améliorations financières. Mais selon le Conseil d'Etat, ce n'était pas suffisant: ces propositions ne permettaient pas d'atteindre l'objectif d'économies fixé.

Les communes sont prêtes à faire des efforts. Mais il faut leur donner les moyens de les faire. Ce qui serait parfois possible en accordant une certaine souplesse dans des domaines où elles paient une grande partie des charges. Nous pourrions appliquer certaines dispositions de manière plus pragmatique et à moindre coût, par exemple en étant moins strict sur le nombre de mètres carrés nécessaires à l'exploitation des structures d'accueil.

**Avez-vous le sentiment que le Conseil d'Etat n'a pas fait sa part de réformes?**

Comme expliqué auparavant, les communes ont toujours dit qu'elles étaient prêtes à faire des efforts, mais qu'il fallait que le Conseil d'Etat nous apporte la preuve des réformes entreprises de son côté. Dans les différents plans d'économies qu'il a proposés jusqu'ici, il y a un certain nombre d'économies qui sont des «non-dépenses supplémentaires». Pour moi, ce n'est pas encore des économies. Par contre, on demande aux communes des économies très claires. Quand le Conseil d'Etat utilise l'argument de dire: «Puisque l'on fait des efforts dans des domaines dans lesquels la facture est partagée, avec des économies aussi pour les communes, on peut vous demander des

efforts supplémentaires», ce n'est pas correct!

**Est-ce que vous constatez un changement dans les rapports de force entre l'Etat et les communes?**

Je ne sais pas si c'est un changement, mais sur cette question particulière où toutes les communes avaient le même intérêt, cela a permis de faire part d'une certaine fermeté à l'égard de l'Etat. Je le répète: les communes ne sont pas opposées à un travail commun pour l'assainissement des collectivités publiques dans leur ensemble, mais elles n'accepteront pas que l'assainissement des finances de l'Etat se fasse sur leur dos.

**Va-t-on, globalement, vers une hausse de la fiscalité dans le canton?**

Au niveau cantonal, il y a un risque très concret: la loi prévoit que si les budgets et les comptes dépassent le frein à l'endettement, au bout d'un moment, la hausse d'impôts est automatique. Au niveau communal, on voit que Val-de-Ruz propose une hausse d'impôts de cinq points, tout en déposant en parallèle au Grand Conseil une modification de loi pour régler quelques points de la péréquation qui la pénalisent beaucoup. Chaque commune est en train d'analyser sa situation. (fk)



Dans le prolongement de la séance tenue lundi soir

# Les quatre groupes politiques au Conseil

Groupe PLR  
Alexandre Brodard

## Avenir des domaines agricoles et forestiers

Il aura fallu un postulat PLR et 6 ans d'attente afin d'y voir plus clair sur la politique de la Ville en lien avec ses domaines. La Ville est en effet propriétaire de plusieurs domaines agricoles et forestiers dans le canton, parfois reçus, parfois achetés, souvent il y a fort longtemps. Mais quels sont-ils exactement? Que faire de domaines agricoles peu rentables, de fermes qui coûtent cher en entretien et de forêts éloignées? Rester propriétaire a-t-il encore un sens? Quel avenir pour ces domaines? Voilà quelques-unes des questions que posait le PLR.

Tout vient à point à qui sait attendre. Le Conseil communal vient



Le groupe PLR se félicite du rapport du Conseil communal sur l'avenir des domaines de la Ville. • Photo : Stefano Iori

**« La Ville pourrait également favoriser l'agriculture biologique, développer l'école à la ferme ou pourquoi pas un produit du terroir de la Ville de Neuchâtel. »**

en effet de rendre un rapport complet en réponse à notre postulat. Il contient notamment un inventaire des domaines et de leurs valeurs, ainsi que sa vision stratégique des rôles et fonctions de ces domaines à long terme.

En résumé, il entend conserver les forêts, les domaines reçus en legs et ceux d'importance stratégiques, et rester propriétaire des terres agricoles, qui génèrent un petit rendement. Les domaines dont les bâtiments nécessitent des investissements trop importants (assainissement, mise aux normes) pourraient être vendus aux paysans les exploitant, et les bâtiments n'ayant plus de vocation agricole être sortis de la loi sur le droit foncier rural, afin de pouvoir être ven-

due à leur valeur vénale (plutôt qu'à leur valeur de rendement, plus basse). La Ville pourrait également favoriser l'agriculture biologique, développer l'école à la ferme ou pourquoi pas un produit du terroir de la Ville de Neuchâtel.

Le groupe PLR se félicite du contenu du rapport et il encourage le Conseil communal à aller dans le sens proposé : conserver les domaines ayant une importance stratégique ou rapportant un revenu, même modeste, vendre ceux qui péjorent ou péjoreront inutilement les finances de la Ville, et favoriser l'agriculture biologique.

de renforcer la capacité de la ville à faire face à ses missions.

Aujourd'hui néanmoins, le Groupe socialiste tient à affirmer sa volonté de disposer, pour les années 2018 et suivantes, d'un budget équilibré à moyen

**« Pragmatique et mesuré, ce budget a fait l'objet d'un consensus remarquable de l'ensemble des forces politiques. »**

terme pour garantir la pérennité des prestations offertes à la population. De même, il soutient résolument une politique d'investissements ambitieuse et conséquente, car investir aujourd'hui, c'est enrichir les générations futures.

Seules des finances durablement saines permettent à la collectivité publique d'assurer ses missions et responsabilités à l'égard de la population en général, et des personnes précarisées en particulier. C'est également la meilleure manière de faire barrage aux désastreuses politiques d'austérité qui sévissent partout autour de nous, alors qu'elles ne font qu'affaiblir l'économie, augmenter le chômage et appauvrir les peuples qui les subissent. Le Groupe socialiste a dès lors sou-

## Groupe socialiste Jonathan Gretillat Budget 2018, ou l'art du consensus

En cette période difficile pour les collectivités publiques neuchâteloises, la Ville de Neuchâtel parvient à garder le cap malgré la tempête qui fait rage sur les flots environnants. Notre cité a le mérite de continuer à assumer pleinement son rôle de capitale cantonale. Les précédents exercices budgétaires ont permis de développer un excellent niveau de prestations en faveur de la population, d'accroître la qualité de vie des habitantes et des habitants, et



### Les membres du Conseil général présents

Présidence de M. Antoine de Montmollin (Soc), président.

Y compris le président, 38 membres sont présents : M<sup>mes</sup> et MM. Jules Aubert (PLR), Jean-Charles Authier (PLR), Isabelle Bellaton (PLR), Amélie Blohm Gueissaz (PLR), Nadia Boss (PLR), Milena Boulianne (Soc), Alexandre Brodard (PLR), Jérôme Bueche (PLR), François Chédel (PopVertSol), Julie Courcier Delafontaine (Soc), Hélène Dederix Silberstein (PopVertSol), Patrice de Montmollin (Soc), Nicolas de Pury (PopVertSol), Philippe Etienne (PLR), Michel Favez (PopVertSol), Cornelia Froidevaux-Wettstein (VL/PDC), Jonathan Gretillat (Soc), Sylvie Hofer-Carbonnier (VL/PDC), Timothée Hunkeler (Soc), Baptiste Humi (Soc), Edouard Jeanloz (PopVertSol), Gabriele Jeanneret (Soc), Mirko Kipfer (PLR), Johanna Lott Fischer (PopVertSol), Philippe Loup (Soc), Isabelle Mellana Tschoumy (Soc), Mauro Moruzzi (VL/PDC), Jacqueline Oggier Dudan (PopVertSol), Charlotte Opal (PopVertSol), Dimitri Paratte (PopVertSol), Raymonde Richter (PLR), Catherine Schwab (Soc), Christophe Schwab (PLR), Stéphane Studer (PopVertSol), Joël Zimmerli (PLR), Benoit Zumsteg (PLR), Martha Zurita (PopVertSol).

**Excusés :** M<sup>me</sup> Christine Perrin (Soc). MM. Vincent Pahud (VL/PDC), Morgan Paratte (Soc).

Le Conseil communal était représenté par M. Fabio Bongiovanni (PLR), président, M. Olivier Arni (Soc), vice-président, M<sup>me</sup> Christine Gaillard (PopVertSol), M. Thomas Facchinetti (Soc) et M<sup>me</sup> Violaine Blétry-de Montmollin (PLR), membres.

# général ont la parole

tenu à l'unanimité le budget amendé par la commission financière, déficitaire à hauteur de 5 millions de francs mais amélioré de 2 millions de francs par rapport à la version du Conseil communal. Pragmatique et mesuré, ce budget a fait l'objet d'un consensus remarquable de l'ensemble des forces politiques, qui ont su trouver des solutions qui satisfont à l'intérêt général. Par la même occasion, notre groupe a refusé la suppression de la subvention pour les abonnements mensuels Onde Verte et la suppression de l'allocation pour personnes âgées et aux invalides de condition modeste, mais accepté d'alimenter le fonds pour les énergies, pour continuer à subventionner les installations photovoltaïques sur territoire communal.

Enfin, les encourageants signes de reprise économique nous permettent, au vu des atouts et opportunités exceptionnels de notre cité millénaire, d'envisager l'avenir avec un optimisme raisonnable.

**Groupe PopVertSol**  
Charlotte Opal

## Viser l'équilibre à moyen terme

C'était avec un léger soupir que le groupe PopVertSol a révisé le rapport du budget 2018. Certes, nous pouvons offrir à notre population de magnifiques parcs, de la place en suffisance dans les accueils parascolaires pour les jeunes familles, une riche et

« Il est essentiel que nous revenions à une réflexion approfondie quant au développement de l'assiette fiscale et à l'assainissement des comptes. »

diversifiée vie culturelle, un soutien aux personnes en situation de précarité – toutes ces choses qui font que nous vivons dans la ville avec la meilleure qualité de vie de toute la Suisse, selon un petit sondage loin d'être représentatif effectué dans mon quartier cette semaine. Mais tout cela est-il bien durable? Pourrions-nous garantir une qualité de ville, et de vie, similaire aux futures générations?

Il est clairement important d'avoir l'option de fonctionner parfois avec un déficit, surtout lors de périodes de conjoncture défavorable. Cela étant, les temps difficiles, surtout au niveau cantonal, sont là pour durer. Pouvons-nous réellement parler de conjoncture défavorable? Devrions-nous plutôt nous poser la question de savoir si nos problèmes sont peut-être intrinsèquement structurels?

Notre groupe souhaite rappeler qu'en janvier 2014, le Conseil général a décidé une baisse d'impôt que nous regrettons déjà aujourd'hui. Ces deux millions par année en moins représentent aujourd'hui six millions qui font désormais cruellement défaut, et nous devons dès lors faire face à des choix difficiles, objet de nos discussions lundi dernier. Nous avons néanmoins accepté le budget tel qu'amendé par la commission financière, hormis deux arrêtés touchant les personnes les plus défavorisées. Pour l'avenir, le groupe PopVertSol demande que le Conseil communal mette rapidement sur la table les propositions à discuter en commission financière, propositions visant à équilibrer à moyen terme les comptes de la Ville. Il est pour nous essentiel que nous revenions à une réflexion approfondie quant au développement de l'assiette fiscale et à l'assainissement des comptes, y compris une nouvelle appréciation des recettes issues des taxes et des impôts.

**Groupe Vert'libéraux-PDC**  
Sylvie Hofer-Carbonnier

## Budget 2018: oui avec de vifs regrets

On ne sait pas encore si l'Etat de Neuchâtel disposera d'un budget pour 2018. La Ville de Neuchâtel, elle, aura le sien: à une abstention près, le Conseil général a accepté à l'unanimité le budget présenté par le Conseil communal, mais dans une

« Le Conseil communal est parvenu à réduire les charges de biens et services de 3 millions. Tant mieux. Mais notre groupe continue de se montrer très amer sur les charges de personnel. »

version modifiée: tous les groupes ont refusé que l'on puise 7,5 millions de francs dans les réserves. Ce montant a été revu à la baisse, à charge pour le Conseil communal de trouver des économies.

Si le groupe Vert'libéraux-PDC a dit oui à cette version remaniée du budget, il l'a fait sans aucun enthousiasme. Le Conseil communal est

parvenu à réduire les charges de biens et services de 3 millions. Tant mieux. 43 millions d'investissements prévus, tant mieux aussi, avec un rôle catalyseur nécessaire dans le contexte actuel. Mais notre groupe continue de se montrer très amer sur un autre point: les charges de personnel.

Nous ne dirons jamais assez à quel point le Conseil communal a mal agi en augmentant de plus de 100 unités le nombre d'équivalents plein temps entre 2010 et 2016, cela quand bien même les compétences communales ont diminué dans divers domaines ces dernières années. Résultat: la Ville doit faire face à une hausse de la charge salariale, des charges dynamiques liées au système de rémunération. Une gestion lourde de conséquences qui doit être corrigée.

A l'occasion du débat sur le budget, le groupe Vert'libéraux-PDC a déposé un postulat au sujet des allocations communales destinées aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste: nous souhaitons que le Conseil communal étudie et mette en place un système pilote, transposable à d'autres secteurs bénéficiant de subventions communales, qui permettrait de verser ces allocations sous forme de bons ou d'un autre moyen de paiement valable uniquement sur le territoire communal, soit de permettre à ces montants versés par la commune de profiter aussi à l'économie locale.



Le Conseil général a longuement débattu de l'avenir des finances communales.


**Conseil général**
**Avis de publication**

Le Conseil communal informe les électrices et les électeurs que les arrêtés:

- Règlement communal concernant l'exécution de la loi sur l'approvisionnement en électricité (LAEL), du 25 janvier 2017, et la création d'un fonds communal pour l'énergie,
- concernant les crédits d'engagements inférieurs ou égaux à Fr. 250'000.- ne faisant pas l'objet d'un rapport au Conseil général pour l'exercice 2018,
- concernant les crédits pour faire face à des imprévus pour l'exercice 2018,
- concernant le subventionnement de réalisation d'installations solaires photovoltaïques privées sur le territoire communal,
- concernant la modification de l'arrêté concernant la fiscalité (impôt foncier) du 1<sup>er</sup> février 2016,
- concernant l'augmentation de la subvention au Centre d'art de Neuchâtel (CAN),
- concernant les enveloppes budgétaires nécessaires à la gestion des expositions temporaires du Musée d'art et d'histoire, du Muséum d'histoire naturelle, du Musée d'ethnographie et du Jardin botanique pour les années 2018 à 2021,
- concernant le versement d'une allocation communale annuelle aux personnes âgées et aux invalides de condition modeste,

adoptés par le Conseil général dans sa séance du 11 décembre 2017, peuvent être consultés à la Chancellerie communale.

Selon la loi, la durée du délai référendaire est fixée à quarante jours, soit jusqu'au mercredi 24 janvier 2018.

Par ailleurs, le rapport concernant le budget pour l'année 2018, adopté par le Conseil général au cours de cette même séance, peut être consulté à la Chancellerie.

Neuchâtel, le 13 décembre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Fabio Bongiovanni**      **Le chancelier, Rémy Voirol**



Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville ou il vous est parvenu tardivement, après le jeudi en fin d'après-midi? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 755 70 00.



# La Ville officielle



La fresque du Neubourg a été inaugurée samedi

**Découvrez une rue fantastique!**

Kesh (à gauche), Wilo et John Howe réunis devant la fée Mélusine.

Elle raconte, d'un mur à l'autre, les liens étroits qu'entretient Neuchâtel avec l'histoire, la littérature et les contes et légendes de la région: la fresque fantastique de la rue du Neubourg a été inaugurée samedi en présence de tous les partenaires de cet ambitieux projet. Le célèbre illustrateur John Howe, conseiller artistique, était tout juste de retour de l'étranger. Mais il a volontiers posé pour la photo souvenir avec les graffeurs Kesh et Wilo, qui ont réalisé ce décor féérique-historique. La population est venue en nombre admirer tant la fée Mélusine que le Noir-Bouc ou la Vouivre, mais aussi les portraits de Rousseau, Balzac ou Dumas. La partie officielle a permis au conseiller communal Olivier Arni de remercier l'association Villablanca, qui a participé financièrement à ce fantastique projet. Quant au graffeur Kesh, il a remercié tous les partenaires de leur confiance, à commencer par les propriétaires des immeubles ayant mis leurs murs à disposition des artistes. Et a exhorté la population à faire vivre tous ces personnages. En venant, pourquoi pas, s'asseoir sur le banc en haut de la rue pour y raconter des histoires de fées et de dragons...


**Horaires adaptés dès ce week-end**
**Nouveautés pour le Noctambus**

Dans la nuit du vendredi 15 au samedi 16 décembre à 01h30, l'Association Noctambus appliquera ses nouveaux horaires. En retardant de 15 minutes tous ses départs de la Place Pury, les noctambules pourront à nouveau profiter de la liaison du Moonliner (en direction de Bienne) en empruntant la ligne du Littoral Est de 2h15.

L'horaire du Noctambus proposera des courses à 1h30, 2h15 et 4h15 depuis la Place Pury vers les destinations du Littoral Ouest et Est et à 3h15 vers le Val-de-Ruz, le Val-de-Travers et Rochefort.

Le prix de la course est fixé à 7 francs (possibilité d'acquiescer un carnet de 6 billets à 35 fr.) et à 10 francs (possibilité d'acquiescer un carnet de 6 billets pour 50 fr.) en fonction des régions desservies.

Les détails de l'horaire et la desserte du Noctambus sont disponibles sur le lien [www.noctambus-ne.ch](http://www.noctambus-ne.ch).

Et cette année, les week-ends de Noël et de Nouvel-An, vous pourrez rentrer chez vous en toute sécurité puisque les dessertes du Noctambus sont assurées.


**Conseil général**
**Divers rapports à l'ordre du jour le 18 décembre**

Les membres du Conseil général sont convoqués en séance extraordinaire lundi 18 décembre 2017, à 18h30 à l'Hôtel de Ville. L'ordre du jour est le suivant

**Rapports du Conseil communal**

17-016

**Rapport du Conseil communal** concernant une demande de crédit complémentaire au rapport 14-001 relatif à la modernisation des infrastructures du cimetière de Beauregard.

17-015

**Rapport du Conseil communal** concernant les aménagements extérieurs du site du cimetière de Beauregard.

17-017

**Rapport d'information du Conseil communal** concernant l'avenir du patrimoine domanial agricole et forestier de la Ville de Neuchâtel.

**Autres objets**

*Ce chapitre sera cas échéant adapté dans le prolongement de la séance du 11 décembre 2017*

17-608 (Réponse écrite du Conseil communal du 18 octobre 2017)

**Interpellation du groupe socialiste par M. Gabriele Jeanneret et consorts**, intitulée «Une ville digne de la petite reine!».

17-612 (Réponse écrite du Conseil communal du 22 novembre 2017)

**Interpellation de Mme Johanna Lott Fischer et consorts**, intitulée «Elève en situation de handicap et scolarisé près de chez soi: un droit fondamental non respecté à Neuchâtel».

17-501

**Postulat du groupe PopVertSol par M. Edouard Jeanloz et consorts**, intitulé «Pour une étude de la lutte contre les plantes exotiques invasives».

Neuchâtel, le 29 novembre 2017

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL:

**Le président, Fabio Bongiovanni**      **Le chancelier, Rémy Voirol**

Les rapports relatifs aux objets de l'ordre du jour peuvent être obtenus gratuitement à la Chancellerie communale et sont également disponibles sur le site internet [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch)

**Enquêtes publiques**

Demande de Monsieur Riccardo Chieppa, architecte à Neuchâtel (bureau Riccardo Chieppa), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une maison avec deux appartements à la rue des Parcs 90, article 14458 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104514 pour le compte de Monsieur Francesco Santino Caruso. Les plans peuvent être consultés du 15 décembre 2017 au 15 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joseph La Commare, architecte à Neuchâtel (bureau Joseph La Commare), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Construction d'une cabane et d'une cible pour tir à la route des Plaines-Roches 28, article 14276 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104460 pour le compte de la Société de tir au vol. Les plans peuvent être consultés du 15 décembre 2017 au 15 janvier 2018, délai d'opposition.

Demande de Monsieur Joël Meylan, architecte à Carouge (Atelier K architectes associés SA), d'un permis de construire pour les travaux suivants: Démolition partielle, transformation et reconstruction d'un bâtiment pour l'aménagement de cabinets médicaux à l'avenue du Premier-Mars 29, articles 12512 et 12511 du cadastre de Neuchâtel, SATAC 104069 pour le compte de la Fondation de l'Hôpital de la Providence. Les plans peuvent être consultés jusqu'au 8 janvier 2018, délai d'opposition.

**Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille officielle cantonale font foi. Les dossiers soumis à l'enquête publique peuvent être consultés au Service des permis de construire, fbg du Lac 3, 2<sup>e</sup> étage. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.**

**Service des permis de construire**

**Secopo et Pestalozzi**

**Fermeture de fin d'année**

Pour ne pas être pris de court, anticipez les dates de fermeture des services de l'administration ou d'autres institutions. Ainsi, les guichets du Secopo (contrôle des habitants et Etat civil) seront fermés du 23 décembre au 2 janvier y compris. De son côté, la Bibliothèque Pestalozzi ferme ses portes du 23 décembre à midi au 3 janvier à 10h.

# La Ville officielle

**Les jeunes de 18 ans reçus par la Ville**

## Bienvenue dans la citoyenneté!

C'est une tradition désormais bien rodée: les jeunes gens et jeunes filles ayant fêté leurs 18 ans en 2017 ont été reçus la semaine dernière par la Ville à l'occasion d'une cérémonie officielle et sympathique, à laquelle a participé le Conseil communal *in corpore*. Le président de la Ville Fabio Bongiovanni leur a souhaité la bienvenue dans la citoyenneté, encourageant chacune et chacun à user de leur tout récent droit de vote: «Il me paraît plus que jamais essentiel de vous encourager à participer aux affaires de la cité, c'est-à-dire à la bonne marche d'une société harmonieuse et équilibrée», a-t-il souligné. Ajoutant: «Ailleurs, pas très loin d'ici, des gens prennent ou ont pris les armes pour avoir le droit d'organiser démocratiquement leur société.» Après la diffusion des films primés à l'occasion du festival des Courgemétrage, les jeunes ont pu découvrir la nouvelle carte Avantages Jeunes, lancée à travers tout l'espace BEJUNE, et se prendre en photo dans une boîte rigolote.



Une boîte rigolote permettait de se prendre en photo avec un décor de la carte Avantages jeunes, puis de partager l'image sur les réseaux sociaux.

**Offre d'emploi**

Suite au départ à la retraite de la titulaire, la Direction de la Sécurité de la Ville de Neuchâtel met au concours, pour son cimetière de Beauregard, un poste d'

## Employé-e administratif-ve à 70%

**Votre mission:** Sous la direction de la responsable du cimetière, le-la titulaire se verra confier les missions suivantes: réception téléphonique; accueil des familles endeuillées et du public; saisie de données; facturation; tenue des registres et suivi des formalités pour les crémations et les inhumations; diverses tâches administratives pour le service.

**Délai de postulation: 7 janvier 2018**

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet: [www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)**

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines  
Rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47.

**Echos**

■ Jeudi 7 décembre, M. Fabio Bongiovanni, président de la Ville, a représenté les Autorités communales lors de la remise du Prix Neode 2017 à Microcity, à Neuchâtel.

■ Vendredi 8 décembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de la Santé, a représenté les Autorités lors de la fête de fin d'année de l'Avivo à Neuchâtel.

■ Vendredi 8 décembre, M<sup>me</sup> Christine Gaillard, directrice de l'Education, a représenté les Autorités lors de la cérémonie de remise des certifications «Plida Juniores 2017» au Temple du Bas à Neuchâtel.

■ Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations à M<sup>mes</sup> et MM. Marie et Bernard Buchilly-Clerc, Marlène et Michel Jaques-Schafeitel, Maria et Claude Leuba-Panzer, Julia et Silvio Madalena-Gonzalez, à l'occasion de leur 50<sup>e</sup> anniversaire de mariage, ainsi qu'à Marlène et Raymond Clottu-Botteron, à l'occasion de leur 55<sup>e</sup> anniversaire de mariage.

**Offre d'emploi**

Le Service des Sports de la Ville de Neuchâtel met au concours un poste de

## Secrétaire administratif-ve (à 80 %) pour la gestion des salles de sport

**Votre mission:** Gérer les réservations annuelles et ponctuelles des salles de sport de la commune; rédiger la correspondance; contrôler les factures des fournisseurs; tenir à jour les tableaux de bord financiers; assurer la mise à jour des informations relatives aux infrastructures publiées sur les supports de communication du Service. Dans cette fonction, vous serez appelé-e à collaborer étroitement avec le gestionnaire du secteur ainsi qu'un large réseau de partenaires externes (clubs, associations sportives, écoles, lycées, organisateurs d'événements, fournisseurs, etc.).

**Délai de postulation: 7 janvier 2018.**

**Consultation des offres détaillées et postulation sur notre site internet:**

[www.neuchatelville.ch/offres-emploi](http://www.neuchatelville.ch/offres-emploi)

Ville de Neuchâtel, Service des ressources humaines, rue des Terreaux 1, 2000 Neuchâtel, 032 717 71 47



Semaine du 13 au 19 décembre 2017

## Trois sorties cinéma



### Star Wars: Les Derniers Jedi

Les héros du Réveil de la force rejoignent les figures légendaires de la galaxie dans une aventure épique qui révèle des secrets ancestraux sur la force et entraîne de choquantes révélations sur le passé... Écrit par Rian Johnson, ce huitième épisode de la saga culte reprendra exactement là où l'épisode précédent s'est achevé: Rey remettant son sabre laser à Luke Skywalker sur une île de la planète-océan Ahch-To. Ce qui est une première dans la saga puisqu'une à plusieurs années séparaient systématiquement les autres épisodes jusque-là. Celui-ci se concentrera davantage sur les destinées de Rey et de Kylo Ren, le doute étant entretenu au sujet du côté de la force qu'ils décideront de choisir. | **Arcades**

### 12 jours

Avant 12 jours, les personnes hospitalisées en psychiatrie sans leur consentement sont présentées en audience. D'un côté un juge, de l'autre un patient, entre eux naît un dialogue sur le sens du mot liberté et de la vie. Ce sont ces entretiens que Raymond Depardon a obtenu l'autorisation de filmer, à l'hôpital du Vinatier, à Lyon, où se succèdent, devant sa caméra, une dizaine de cas. Dans tous ses documentaires, que ce soit San Clemente (1982) ou Délits flagrants (1994), le cinéaste a la capacité de faire totalement oublier sa présence. La façon dont on sort de temps en temps de cet enfermement, simplement pour voir des grilles fermées ou un paysage gris, est finement pensée. | **Apollo 3**



### La deuxième étoile

Jean-Gabriel a décidé d'emmener toute sa petite famille passer les fêtes à la montagne pour Noël. Et cette fois, tout devrait bien se passer. C'est sans compter sur sa mère qui débarque des Antilles, ses enfants qui n'ont pas envie de partir, Jojo qui lui confie son Hummer et sa femme qui lui annonce qu'elle doit s'occuper de son père qu'elle n'a pas revu depuis qu'elle a fait le choix d'épouser Jean-Gabriel. Mais pour Jean-Gabriel, la famille c'est sacré et Noël aussi donc il décide de surmonter tous ces imprévus. Ce film français a été réalisé par Lucien Jean-Baptiste et fait suite à La première étoile sorti en 2008. | **Studio**

Horaires et programmes détaillés de tous les films sur [www.cinepel.ch](http://www.cinepel.ch) et [www.cineminimum.ch](http://www.cineminimum.ch)



### Impressum

**Editeur:** Ville de Neuchâtel, Conseil communal

**Responsable:** Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication et de l'information

**Rédaction:** Aline Botteron, rédactrice, Kevin Vaucher, journaliste

**Illustration:** Stefano Iori, photographe

**Secrétariat:** Isabelle Ryser, secrétaire de rédaction

**Contact:** Téléphone: 032 717 77 09 • E-mail: [bulletinofficiel@ne.ch](mailto:bulletinofficiel@ne.ch)

**Internet:** [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch) ou [www.issuu.com/villedeneuchatel](http://www.issuu.com/villedeneuchatel)

**Mise en page:** Anne-Catherine Brocard

**Impression et publicité:** Imprimerie H. Messeiller S.A., Neuchâtel

Téléphone: 032 725 12 96, 079 383 74 15

**Tirage:** 23'500 exemplaires

Vous n'avez pas reçu le Vivre la ville cette semaine? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique [distribution@ban.ch](mailto:distribution@ban.ch) ou par téléphone au 032 755 70 00. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur [www.neuchatelville.ch](http://www.neuchatelville.ch).

Merci de votre collaboration!



### Agenda pratique



### Services d'urgence

**Police:** 117.

**Service du feu:** 118.

**Urgences santé et ambulance:** 144.

**Hôpital Pourtalès et Maternité:**

N° principal: tél. 032 713 30 00.

Urgences adultes: tél. 032 713 33 00.

Urgences pédiatriques: hotline 24h/24, 365 j/365, tél. 032 713 38 48.

**Hôpital de la Providence:**

tél. 032 720 30 30.

**Viteos SA** – électricité, eau, gaz (numéro général et urgences), tél. 032 886 00 00.

**Centre d'urgences psychiatriques (CUP)** – 24h/24, 365 j/365, tél. 032 755 15 15.

### Services publics

**Bibliothèque publique et universitaire** (Collège latin), *Lecture publique*, lu, me et ve de 12h à 19h, ma et je de 10h à 19h, sa de 10h à 16h Tél. 032 717 73 20; Tél. 032 717 73 02.

**Bibliothèque-ludothèque Pestalozzi** (fbg du Lac 1) (jusqu'à 16 ans): *bibliothèque*, ma au ve de 10h à 12h et 14h à 18h, sa de 9h à 12h. *Ludothèque*, ma et je de 14h à 18h. Tél. 032 725 10 00.

**Patinoires du Littoral**, ouverture au public: du 13.12 au 17.12, me, je patinage de 9h à 11h30, patinage et hockey de 13h45 à 16h15, ve patinage de 9h à 11h30 et 13h45 à 16h15; sa matin fermé au public, patinage 13h45 à 16h30; di patinage de 10h à 11h45 et de 13h45 à 16h30, hockey de 12h à 13h30.

**Piscines du Nid-du-Crô**, ouverture au public: Piscines intérieures du lu au je de 8h à 22h, ve de 8h à 19h30, sa de 8h à 18h30, di de 9h à 19h. Tél. 032 717 85 00, [www.lessports.ch](http://www.lessports.ch).

**Boutique d'information sociale** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h. Tél. 032 717 74 10, e-mail: [service.social@ne.ch](mailto:service.social@ne.ch).

**Centre de santé sexuelle - planning familial** (rue St-Maurice 4), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me de 13h à 18h, je de 17h à 19h et ve de 14h à 18h. Tél. 032 717 74 35, e-mail: [sante.sexuelle.ne@ne.ch](mailto:sante.sexuelle.ne@ne.ch).

**Contrôle des habitants** (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer vos arrivées, départ, déménagement, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations.

Ouverture: lu 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, ma 7h30 à 12h - ap-midi fermé, me 8h30 à 12h - 13h30 à 17h, je 8h30 à 12h - 13h30 à 18h, ve 8h30 à 15h non stop. Tél. 032 717 72 20.

**Etat civil**, (rue de l'Hôtel-de-Ville 1), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture du lu au ve de 8h30 à 12h, sauf ma dès 7h30, ou sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10.

**Sécurité urbaine**, (fbg de l'Hôpital 6), pour toutes questions relatives aux objets trouvés, parcage en ville, domaine public, propriétaire de chien, proximité et secteurs, places dans les ports, récep-

tion ouverte du lu au ve de 7h à 19h et sa de 7h à 15h. Tél. 032 722 22 22. De nombreuses prestations sont disponibles en ligne: [www.securite-urbaine-ne.ch](http://www.securite-urbaine-ne.ch).

### Pharmacie d'office

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20h30. Après 20h30, le numéro du service d'urgence N° 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

### NOMAD maintien à domicile

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche? Vous cherchez des informations? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de NOMAD (alo.nomad): T. +41 32 886 88 88, - jours ouvrables: 8h à 12h / 13h à 19h - samedi de 9h30 à 12h / 13h à 17h30. Informations complémentaires sur: [www.nomad-ne.ch](http://www.nomad-ne.ch).

### Permanence médicale

En cas d'absence du médecin traitant ou du dentiste, composer le N° **0848 134 134**.

### Les services religieux

**Cultes du samedi 16 et dimanche 17 décembre 2017**

**Collégiale**, di 17.12, 10h, culte avec sainte cène, Noël des familles, Mme D. Collaud.

Temple du Bas, je 14.12, 10h, méditation, salle du refuge.

**Ermitage**, chapelle ouverte tous les jours de 9h à 19h, pour le recueillement.

**Valangines**, di 17.12, 10h, culte avec sainte cène, M. C. Allemann.

**La Coudre**, di 17.12, 10h culte avec sainte cène, M. P.Chabloz

**Chaumont**, di 17.12, 11h15, culte, fête de Noël, participation du chœur mixte de Chaumont, M. C. Allemann

**Hôpital Pourtalès**, 10h, célébration animée par l'équipe œcuménique d'aumônerie de l'hôpital les 1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> dimanche du mois.

### Eglise catholique romaine

**Basilique Notre-Dame**, di 17.12, 10h et 18h, messes.

**Vauseyon, église Saint-Nicolas**, pas de messe.

**Serrières, église Saint-Marc**, sa 16.12, 17h, messe; di 17.12, à 10h15, messe en italien.

**La Coudre, église Saint-Norbert**, sa 16.12, 18h30, messe; di 17.12, 17h, messe en latin.

**Chapelle de la Providence**, di 17.12, 11h30, messe en polonais.

### Eglise catholique chrétienne

**Eglise St-Pierre (rue de la Chapelle 7) à La Chaux-de-Fonds**, sa 16.12, 17h, fête de Noël avec saynète pour enfants et famille suivie d'une agape; di 17.12, 10h, célébration 3<sup>e</sup> di de l'Avent.

**Eglise St-Jean-Baptiste (rue Emerde-Vattel) à Neuchâtel:** sa 16.12 et di 17.12, célébrations à La Chaux-de-Fonds.

# Festival des lumières Morat



**Aller-retour, fondue avec  
entrée au festival**

Adultes CHF 63.-

Enfants jusqu'à 16 ans CHF 31.-

**Aller-retour avec entrée au festival**

Adultes CHF 43.-

Enfants jusqu'à 16 ans CHF 20.-

**Croisière fondue avec entrée au Festival**

**Départ port de Neuchâtel : 18h00**

Bateau aller-retour : les 18, 19, 20 janvier et les 25, 26, 27 janvier

Infos et réservation [www.navig.ch](http://www.navig.ch), 032 729 96 00



Des lignes de guidage en nombre supplémentaire et des champs d'éveil installés aux arrêts de bus pour les aveugles et malvoyants

# Savoir garder la bonne ligne

Vous les avez sans doute remarquées, les lignes de guidage pour personnes aveugles et malvoyantes qui fleurissent aux abords des zones stratégiques du centre-ville? Par zones stratégiques, entendez par-là les arrêts de bus, passages pour piétons et autres grands axes permettant de quitter le centre-ville avec davantage de sécurité. Elles existent en réalité depuis le début des années 2000 mais elles se sont passablement étendues depuis.

«Cela devrait être naturel pour tout le monde mais les mesures en faveur des personnes aveugles, malvoyantes ou handicapés en Suisse étonnent toujours la population lorsqu'elles s'invitent sur le domaine public», commence par regretter Antoine Benacloche, ingénieur communal pour le compte de la Ville depuis une quinzaine d'années. A Neuchâtel, cela fait longtemps que les questions relatives à la mobilité réduite ont été intégrées à la politique publique à plusieurs niveaux: sécurité



Les lignes de guidage suivent des parcours types et permettent notamment de rejoindre les transports publics.

urbaine, urbanisme, mobilité, accompagnement des aînés,... «Cela a toujours été une préoccupation des autorités qui le voient comme un devoir moral mais cela répond également en partie à un impératif légal. A commencer par l'application de la LHand (Loi sur l'égalité pour les handicapés) élaborée sur le plan national en 2002.»

## Tenir compte de la mobilité réduite dans les nouveaux projets

Cette loi fixe des objectifs périodiques et progressifs afin que chaque individu puisse vivre en autonomie et que les inégalités frappant la liberté de mouvement des handicapés soient éliminées. Chaque nouveau processus d'amé-



Muriel Banon apprécie l'effet sécurisant des lignes de guidage sur les passages pour piétons. • Photos: Stefano Iori

nagement de l'espace public doit donc impérativement prendre en considération cette variable pour qu'il ne nécessite pas des adaptations (et des coûts) par la suite. «Comme les villes n'ont pas été bâties en tenant compte de la question de la mobilité réduite à l'époque, nous devons souvent modifier et trouver des solutions pour adapter les trottoirs, les arrêts de bus et les rues pour les personnes aveugles et malvoyantes. Aujourd'hui, nous souhaitons agir en tenant compte de la mobilité réduite dès le début du projet.» C'est pourquoi Neuchâtel collabore depuis environ trente ans avec l'organisation Centrevue. Ce service privé à but non lucratif œuvre sur l'ensemble du canton à l'accompagnement des aveugles et malvoyants et conseille des collectivités publiques comme la Ville de Neuchâtel à une meilleure intégration de ces personnes, au travers des espaces publics notamment.

## Les transports publics comme priorité

«Notre collaboration est excellente et l'organisation Centrevue a réellement la sensation d'être écoutée et entendue lorsqu'elle fait une recommandation», s'enthousiasme son directeur Olivier Blaser. «Concrètement, ce travail d'équipe a notamment débouché sur l'installation de feux sonores et tactiles aux passages pour piétons dans les années 1990. Suite à quoi, la mise en place des lignes de guidage a commencé dès 2003.» D'abord au carrefour de l'Hôtel de Ville puis sur la place Pury, à la station inférieure du Funambule, à l'hôpital Pourtalès puis à la gare et ainsi de suite. «Les transports publics ont bien joué le jeu et après avoir équipé les gares ce sont désormais les arrêts de bus qui sont adaptés avec des champs d'éveil.» Ces blocs de lignes dites podotactiles placés à 30 cm du bord du

trottoir permettent aux aveugles et malvoyants d'avoir un repère pour attendre le bus qui doit s'arrêter avec la porte avant à hauteur du champ d'éveil. Tous les arrêts de bus de la ville en seront équipés d'ici 2018.

## Différents handicaps, différents besoins

Des lignes de guidage ont par ailleurs été tracées sur les principaux

passages pour piétons afin d'en sécuriser l'accès. «Certains passages n'ont pas besoin de lignes de guidage car ils sont suffisamment reconnaissables avec une canne d'aveugle et il n'y a donc pas besoin de repères supplémentaires», précise Olivier Blaser. Quant à la couleur des lignes qui passent du blanc au jaune lorsqu'elles s'approchent d'un passage clouté, il s'agit simplement d'une question esthétique. «C'est un détail. Ce qui nous importe surtout c'est de prendre des mesures adaptées à tous les handicaps. C'est parfois compliqué de satisfaire tout le monde en même temps même si chacun y met du sien.» L'adaptation des hauteurs de trottoirs par exemple: un abaissement de ceux-ci répond aux besoins des personnes en chaise roulante et des personnes âgées mais ce n'est pas idéal pour les aveugles et malvoyants qui utilisent le bord du trottoir comme repère de déplacement. D'où l'importance de repères supplémentaires comme les lignes de guidage!

Kevin Vaucher



## Trois questions à Muriel Banon, malvoyante depuis 30 ans

### Dans quelles circonstances êtes-vous devenue malvoyante?

C'est arrivé pratiquement du jour au lendemain. J'ai d'abord eu un décollement de rétine puis une dégénérescence maculaire. Cela arrive habituellement lorsque l'on atteint le 3<sup>e</sup> âge mais moi je l'ai eu à 40 ans. J'en ai 71 aujourd'hui et il a bien fallu que je m'adapte pour continuer à vivre au mieux. J'étais fleuriste à Neuchâtel depuis près de deux décennies et j'ai dû arrêter de travailler car je ne voyais plus rien, cela a été très difficile. On croit que cela n'arrive qu'aux autres jusqu'au jour où cela nous arrive. Je suis devenue pratiquement aveugle, il me reste seulement 10% de visibilité à l'œil droit.

### Quelles ont été les principaux changements dans votre vie?

J'ai d'abord dû accepter d'utiliser une canne blanche pour ma sécurité et celle des autres. Au début j'avais honte mais j'ai vite remarqué que les gens faisaient davantage attention à moi lorsqu'ils voyaient la canne. Ils comprennent immédiatement de

quoi je souffre et souvent ils me proposent de l'aide. Ensuite, j'ai énormément appris à développer mes autres sens et notamment l'ouïe et l'odorat. Il faut être en éveil permanent et c'est fatigant au début. Finalement, j'ai découvert les mesures prises à Neuchâtel pour favoriser la vie des personnes aveugles et malvoyantes.

### Ces mesures sont-elles réellement une aide au quotidien?

Absolument. Que ce soit les feux sonores et tactiles, les lignes de guidage ou les champs d'éveil, ce sont vraiment des aides précieuses. Les choses vont dans le bon sens à Neuchâtel car ces aides sont de plus en plus nombreuses en ville. C'est sécurisant et cela nous permet de nous guider dès que l'on sort des transports publics. Je prends beaucoup le bus et les chauffeurs sont très prévenants avec moi. Ils me laissent le temps d'entrer et de m'asseoir tranquillement malgré leurs contraintes d'horaires. C'est aussi appréciable. Tout le contraire de la neige et du verglas qui posent quelques problèmes avec les lignes de guidage.